

CONDITIONS GENERALES POUR L'ENREGISTREMENT ET L'ORGANISATION DES VISITES ENCADREES EN MAISONS DE REPOS ORPEA (A PARTIR DU 1/9/2020)

A partir 1^{er} septembre 2020, les visites seront organisées selon des nouvelles conditions, dans le respect des conditions d'IRISCARE (Bruxelles), de l'AViQ (Wallonie) et het Agentschap Zorg & Gezondheid (la Flandre).

Chaque direction est responsable de l'évaluation de la situation sanitaire et de l'autorisation ou non des visites. Pour les résidences Orpea, une évaluation de chacun de nos établissements sera effectuée chaque jour, avec un éventuel ajustement des modalités de visite suivant que l'établissement ne compte aucun cas COVID+, des cas COVID+ cohortés ou de multiples nouveaux cas. Cela signifie qu'une résidence pourra élargir les visites, les restreindre ou devra à nouveau fermer (temporairement) la résidence aux visites.

Notre résidence a établi un plan de visites qui a été évalué et approuvé par l'équipe de gestion des risques (RMT) du groupe Orpea. Notre directeur régional a vérifié l'adéquation de ce plan à notre résidence. L'objectif est d'écartier tout risque de contamination et garantir une sécurité maximale pour tous, résidents, employés et visiteurs.

ACCORDS IMPORTANTS

Il est essentiel que toute personne entrant dans notre maison adhère aux règles de sécurité et prévention établies par la direction générale. Les voici :

- Les visiteurs respectent les gestes barrières
- Les visiteurs se lavent les mains au préalable. Il y a des solutions hydroalcoolique à l'entrée de notre résidence afin de vous désinfecter les mains au préalable.
- Et bien sûr ... n'oubliez pas de respecter la distanciation sociale.

GUIDE PRATIQUE POUR RENDRE VISITE

1. TYPE1 : résidence saine
2. TYPE2 : résidence avec cohorte COVID19+
3. TYPE3 : résidence avec de nouveaux cas Covid+ : Les visites ne sont plus autorisées

Pour chacun des types, nous travaillons avec un agenda pour que vous puissiez rendre visite dans des conditions de sécurité maximale. Un maximum de 2 visiteurs en même temps par plage horaire définie est accepté dans notre résidence. La bulle devra toujours être respectée selon les recommandations du CNS.

Les rendez-vous sont pris par les visiteurs via l'outil de réservation en ligne (<http://www.orpea.be/visite>) ou communiqués par téléphone à la réception de la résidence. Là, un employé enregistre le rendez-vous demandé pour le ou les visiteurs dans l'outil de réservation. Les visiteurs reçoivent un courriel de confirmation dans leur boîte aux lettres avec un rappel des conditions de sécurité applicables.

A l'accueil :

- a. Nous demandons aux visiteurs de laisser leurs coordonnées dans un registre des entrées.
- b. Nous prenons leur température.
- c. Les visiteurs se présentent à l'accueil et signent la déclaration sur l'honneur concernant leur engagement à respecter les mesures spécifiques d'hygiène et de non contagion.
- d. Les visiteurs portent un masque chirurgical ou achètent un masque chez nous au montant approprié (1 €).
- e. Pour les zones Covid +, les visiteurs recevront des vêtements de protection supplémentaires. Uniquement pour la blouse nous demandons une contribution d'un euro. Nous aiderons les visiteurs à la mettre correctement et ils seront accompagnés par un membre du personnel vers la zone « cohorte ». Les visiteurs sonneront avant de quitter la chambre et seront dirigés vers la sortie accompagnés d'un membre du personnel.

Pendant la visite

- a. Les visiteurs portent le masque chirurgical sur la bouche et le nez (et tout vêtement de protection supplémentaire si nécessaire)
- b. Les visiteurs gardent une distance suffisante.
- c. Pour les visites autorisées en chambre, le port du masque reste d'application (dans la chambre aussi) & les visiteurs sont invités à désinfecter les points de contact (matériel mis à disposition)

Après la visite

- a. Nous désinfectons les surfaces utilisées.
- b. Nous notons le départ dans le registre des entrées.
- c. Les visiteurs gardent le masque jusqu'à la sortie de la résidence.
- d. Les visiteurs se désinfectent les mains avec une solution hydroalcoolique.

L'ANNULATION, LE REFUS OU L'INTERRUPTION DE LA VISITE

La direction se réserve le droit à tout moment de refuser une visite ou de l'interrompre prématurément si le visiteur ne respecte pas une ou plusieurs des conditions ci-dessus.

Si la situation sanitaire dans la résidence change, une visite prévue peut être annulée. La direction informera toutes les familles en cas de changement dans les modalités de visite et les visites déjà enregistrées recevront un message automatique par courrier électronique concernant l'annulation de leur rendez-vous.

VOTRE VIE PRIVÉE

L'Orpea prend très au sérieux la protection de votre vie privée et de celle des résidents. Les données personnelles utilisées pour enregistrer votre visite seront conservées pendant 10 années (comme le dossier infirmier du résident) et ne pourront être consultées ou utilisées par les autorités compétentes que dans le cadre de la recherche des infections à Covid-10.

Les données personnelles stockées sont :

- L'adresse email du visiteur
- Le nom, prénom du visiteur
- Les réponses des questionnaires et les attestations sur l'honneur
- Les rendez-vous pris par un visiteur
- Le nom complet et le numéro de chambre des personnes visitées.

Sont envoyées à Appointlet :

- L'adresse email du visiteur ;
- Le nom et le prénom du visiteur ;
- Le nom complet de la personne visitée ;
- Le numéro de chambre de la personne visitée.

Appointlet transmet ces informations à Google dans les calendriers.

Cookies :

- Un cookie de session nommée **PHPSESSID** est utilisé pour le maintien de la session utilisateur lors de sa navigation entre les pages. Ce cookie est nécessaire pour maintenir une session authentifiée.
- Un cookie **LANG** contient la préférence de langue de l'utilisateur courant. Ce cookie est envoyé avec chaque requête de l'utilisateur et permet à l'application de lui répondre dans sa langue.
- Un cookie **username** contient le dernier identifiant utilisé par l'utilisateur. Ce cookie permet à l'application de pre-remplir le champ username du formulaire d'authentification.